

● (1500)

M. Clark: Il ne sait apparemment rien.

M. Fraser: C'est vrai. Il n'a rien dit hier soir. Je ne vais pas me lancer dans une analyse sémantique pour savoir s'il est possible de parler sans rien dire. Mais si l'on étudie son intervention, on constate qu'elle ne contient pas grand-chose de neuf. Il n'a pas dit au monde des affaires de notre pays dans quelle direction s'engagera le gouvernement; il n'a pas dit au monde du travail, à nos travailleurs et travailleuses, dans quelle direction le gouvernement entend s'engager; il n'a pas dit non plus aux retraités, aux gens à revenus fixes, aux travailleurs non syndiqués, aux simples entrepreneurs et aux chefs de petites entreprises ce que le gouvernement entend faire. On ne trouve pas un seul jalon du genre dans son intervention. On n'y trouve aucun indice de ce que le gouvernement entend faire.

M. Clark: Et si on la relit une deuxième fois, elle ne vaut quand même que deux fois rien.

M. Fraser: Qu'est-ce que cela veut dire pour le pays? Cela veut dire que plus le gouvernement tarde à prendre une décision, plus le pays demeurera dans l'incertitude.

Hier soir, le député d'Halifax, mon ancien chef, a prononcé un discours intéressant dans lequel il a dit que le premier ministre avait déclaré que le gouvernement avait le devoir de décider. Le premier ministre n'est pas le premier homme politique à dire cela, mais il est remarquable que lui-même, l'homme politique le plus en vue du pays, ne tienne pas sa parole, parce que le gouvernement n'a pas pris de décision. C'est bien de dire ces choses, mais il faut agir.

C'est avec intérêt que j'ai remarqué que ces quelques derniers mois, mes collègues de la Chambre, hommes ou femmes, ont versé au compte rendu des articles de la presse concernant principalement les colloques et les réunions des hommes d'affaires et des syndicats du pays; il est évident que ceux qui ont un intérêt direct dans l'économie sont incapables de prendre une décision. Je ne veux pas dire qu'il est facile de prendre une décision; je ne le prétends pas, même si j'ai critiqué les décisions prises par le gouvernement. Mes critiques serviront toutefois à quelque chose si le gouvernement les entend. Je soutiens que nous devons trouver une solution, mais dans notre régime parlementaire, c'est le gouvernement qui doit prendre la décision finale. Vous voyez comme il est bizarre—je suppose que c'est l'une des faiblesses de la nature humaine—que, lorsque nous avons prôné les contrôles en 1973 et 1974, les gens s'y sont opposés en nous demandant de ne pas les appliquer. Il est ironique d'entendre aujourd'hui certaines de ces personnes dire: «Nous sommes contre les contrôles, mais de grâce, ne les supprimez pas maintenant».

Il n'y a pas de moment opportun pour la levée des restrictions, mais nous avons peut-être là une occasion qui risque de ne pas se représenter avant longtemps. Comme d'autres l'ont dit, l'économie canadienne n'utilise actuellement que 80 p. 100 de sa capacité de production et il y a un million de chômeurs au Canada; il existe cependant au sein de l'économie bien d'autres forces qui luttent contre une nouvelle explosion des

Loi anti-inflation

salaires et des prix. Voici ce qu'on dit à la page 3 du document ministériel intitulé «Faits saillants du document d'étude portant sur les questions du déconstrôle et de l'après-contrôle»:

Il sera bientôt temps de supprimer le contrôle temporaire des prix et des revenus, et les conditions semblent favorables au déconstrôle. On ne risque guère d'assister à une reprise de l'inflation par la demande à la levée des contrôles. Une pénurie de produits alimentaires, de matières industrielles ou d'énergie ne semble pas à craindre. Les contrôles n'ont apparemment pas entraîné de distorsions sur les marchés canadiens du travail ou des produits, ni dans la structure des rémunérations ou des prix.

J'hésite à approuver la dernière phrase. Voici la suite:

Le plus important est que la psychose inflationniste s'est considérablement atténuée depuis octobre 1975. Les Canadiens ne s'attendent pas à des hausses de prix ou de salaires à deux chiffres. Les entreprises et les consommateurs n'espèrent plus des hausses rapides de prix.

Selon le document, des pressions s'exerceraient sur les prix dans d'autres secteurs afin peut-être de les faire grimper. Je signale aux ministériels que c'est un document même du gouvernement qui le dit. Vous savez, on ne peut pas toujours gagner sur tous les plans.

M. Gillies: On peut, si on est libéral.

M. Fraser: Je dis au gouvernement qu'il ferait mieux d'agir à propos de ce document ou de nous dire pourquoi il ne fait rien.

J'en viens maintenant à un autre problème qui assaille tous les Canadiens. Je sais que le ministre des Finances voudrait mettre un terme aux contrôles, non pas parce qu'il m'a écrit à ce sujet, mais parce que j'ai écouté attentivement ce qu'il disait. Il l'a insinué à maintes reprises hier soir. Je sais fort bien qu'un bon nombre de députés ministériels aimeraient mettre fin aux contrôles et j'en connais pas mal, pas tous il est vrai, qui pensent que des contrôles à long terme ou permanents nuiraient considérablement au pays. C'est ce que mon parti croit, à l'instar de la plupart des gens qui sont prêts à accepter les responsabilités et les risques d'une économie libre. Le premier ministre a dit toutefois que nous ne devrions pas nous départir des contrôles tant que nous n'aurons pas l'assurance des divers secteurs de l'économie qu'ils vont refréner ou contenir leurs demandes. C'est parfait en théorie. Mais le malheur, c'est que le monde ne fonctionne pas ainsi. C'est comme si on disait aux Canadiens: «Nous ne vous donnerons pas la liberté de commettre des erreurs tant que nous ne serons pas absolument sûrs que vous n'en ferez pas». Cette façon de penser n'a pas sa place dans le monde réel.

Le Canada est composé de vrais hommes et femmes qui ont été élevés dans la tradition qui garantit la liberté de nos institutions. Et ils sont libres de commettre des erreurs. Le gouvernement n'a à intervenir que lorsque ces erreurs sont graves au point de nuire à la collectivité toute entière, c'est-à-dire lorsqu'elles vont à l'encontre du bien commun. Mes amis d'en face diront que je me pose en philosophe. Peut-être. La question fondamentale qu'il faut se poser est la suivante: le Canada sera-t-il un pays libre, ou bien le gouvernement va-t-il empiéter sur nos libertés en soutenant que l'État a le droit de s'immiscer dans chacun des aspects de notre vie?